ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Demande d'investissement dans les transports ferroviaires

Question écrite n° 8470

Texte de la question

M. Pierre-Yves Cadalen attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur l'importance et la nécessité d'investissement dans le transport ferroviaire suite à l'augmentation de la demande. Selon la SNCF, le nombre de passagers a augmenté de 11 % entre 2019 et 2024. Cette augmentation oblige à investir dans le transport ferroviaire pour répondre à la demande des citoyens. Un non-investissement dans ces moyens de transports encourage ceux-ci à s'orienter vers d'autres moyens qui sont beaucoup plus polluants. Il est clair que dans une situation de crise écologique, l'investissement dans les transports en commun, particulièrement le secteur ferroviaire, est crucial. Malheureusement, la France n'est pas au niveau de l'enjeu écologique, loin derrière ses voisins européens, terminant, en 2023, à la dernière place du classement des investissements dans les infrastructures ferroviaires par habitant, selon l'association allemande Alliance pour le rail qui se base sur des données du cabinet de conseil SCI Verkehr. Aussi, le manque d'infrastructures a pour effet l'augmentation mécanique du prix des billets de train, touchant en particulier les classes populaires et créant ainsi un accès inégal aux transports. Il lui demande donc ce qu'il a prévu de mettre en place pour remédier au manque de transports ferroviaires et quels investissements sont prévus dans quels délais.

Données clés

Auteur : M. Pierre-Yves Cadalen
Circonscription : Finistère (2e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8470
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 juillet 2025, page 6039